

Chastre, le 11 juillet 2007

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le lundi 30 juillet 2007 à 19 h 30 à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 29 juin 2007 : approbation (vote)
2. Finances communales : emprunts à contracter : ratification (vote)
3. Urbanisme : permis de lotir De Ponthière et Malréchauffé : permis d'urbanisme pour la réalisation des charges d'équipement : avis (vote)
4. Ancrage communal : programme d'actions : décision (vote)

HUIS CLOS

5. Personnel enseignant :
 - a) congés pour convenance personnelle : ratification (décision)
 - b) démission : acceptation (vote)
6. C.C.A.T.M. : désignation du Président, des membres effectifs et des membres suppléants : décisions (votes)

Le Secrétaire communal,


Y. CHARLIER

Par ordonnance :



Le Bourgmestre,


C. JOSSART